

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Conseil d’agglomération examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération,
www.m2a.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le mercredi 8 avril 2026)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D’AGGLOMÉRATION SÉANCE DU 14 AVRIL 2026 À 17 H 30 Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 103 élus en exercice : 52 élus présents.

PRÉSENTS (88) : Mme ACKER, Mme AGUDO-PEREZ, M. ALBERTI, M. AMATRUDA (à partir du point 2°), Mme BAECHEL, Mme BAGARD, M. BEHE, M. BENABID (à partir du point 23°), M. BENOIN, M. BITSCHENE, Mme BOLTZ (suppléante de M. GAG), M. BOUTHERIN, Mme BUSSMANN, M. CHÉRAY, Mme CHOPIN, M. COLOM, M. COUCHOT, M. COUTAYE (à partir du point 2°), Mme DE MARIN (à partir du point 2°), Mme DELAPORTE, M. DUSSOURD, M. DUVERNOIS, M. FETTIS, M. FRANTZ, Mme FREY, Mme GERHART-GROH, Mme GHELLI, Mme GOBILLON, Mme GOETZ, M. GRIENENBERGER, M. GRIESSMANN, Mme GUEMAZI-KHEFFI, M. GUTHMANN, M. HABIG, M. HAGENBACH, M. HALBWACHS (à partir du point 2°), Mme HAMMERER, M. HARTMANN, Mme HECKENDORN, Mme HIMER, Mme HOTTINGER, M. IFFRIG, M. JORDAN, Mme KADIRI, M. LALLEMANT, Mme LAUMOND, Mme LAVOUÉ, Mme LEGOUGE (à partir du point 2°), M. LINHER, M. LOGEL, Mme MARCHANT, M. MARQUET, Mme MATHIEU-BECHT, Mme MEHLEN, M. MEROT, Mme MEYER, Mme MILLION, Mme MIMAUD, M. NEUMANN, M. NICO, M. ONIMUS (à partir du point 4°), Mme PARTOUCHE, M. PINTO, M. REICHLING, M. RICHARD, M. RICHART, M. RICHE, Mme RITZ, M. ROLLIN, Mme SACARD, M. SALZE, M. SCHILDKNECHT, M. SCHIRCK, M. SCHMITT, Mme SCHOBER, Mme SCHWEITZER, M. SIMEONI, Mme SIMON, Mme STIMPL, M. STURCHLER (à partir du point 6°), Mme TALLEUX, M. VERNANT, M. VONESCH, Mme WIRTZ, Mme WOLFF, Mme ZEHRI, Mme ZELLER (à partir du point 2°), M. ZIMMERMANN et M. ZUMBIHL.

PROCURATIONS (15) : M. BECHT à Mme MATHIEU-BECHT, Mme BEN HADJ à M. BENABID (à partir du point 23°), M. CAHN à M. GUTHMANN, M. GAG à Mme BOLTZ, M. GOEPFERT à M. STURCHLER (à partir du point 6°), M. GUTH à M. LOGEL, M. HOMÉ à Mme SCHWEITZER, M. JULIEN à M. RICHARD, M. MINERY à M. SIMEONI, Mme MIQUÉE à Mme MILLION, M. PAULIAC à M. GRIENENBERGER, M. SASSI à M. SCHIRCK, M. STEGER à Mme GOETZ, M. TORANELLI à M. JORDAN et M. VIOLA à Mme LAVOUÉ.

Les membres du Conseil d'agglomération ont adopté les délibérations suivantes :

- 1° Désignation du secrétaire de séance
- M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 2° Procès-verbal Approbation du procès-verbal du 7 avril 2026
- Le procès-verbal du 7 avril 2026 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3° Information du Conseil d'agglomération sur les décisions prises par le Président par délégation
- Le Conseil d'agglomération est informé des décisions prises par le Président par délégation.

N° du projet de délibération : Titre du projet de délibération :

Délégations de compétences :

- 4° 36C Délégations de compétences du Conseil d'agglomération au Président de Mulhouse Alsace Agglomération
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 5° 37C Délégations de compétences du Conseil d'agglomération au Bureau de Mulhouse Alsace Agglomération
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Désignations des représentants au sein des syndicats mixtes :

- 6° 122C Syndicats mixtes : détermination des conditions de désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 7° 133C Groupement européen de coopération territoriale (GECT) Eurodistrict Eurhena Région Freiburg : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 8° 39C Pôle Métropolitain d'Alsace : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité métropolitain
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 9° 40C Syndicat mixte de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim (SYMA) : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 10° 51C Syndicat mixte pour la gestion des ports du Sud Alsace : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 11° 47C Syndicat mixte du Barrage de Michelbach : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 12° 41C Syndicat mixte de la Lauch : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 13° 42C Syndicat mixte cours d'eau du Sundgau oriental : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 14° 43C Syndicat mixte de l'Ill : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 15° 44C Syndicat mixte de la Doller : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 16° 45C Syndicat mixte des cours d'eau et canaux de la plaine du Rhin : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 17° 46C Syndicat mixte Thur : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 18° 48C Syndicat mixte Établissement EPAGE Largue : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 19° 49C Syndicat mixte SYMBIO : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 20° 50C Syndicat mixte du parc naturel régional des Ballons des Vosges : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 21° 132C Syndicat mixte pour le recyclage agricole du Haut-Rhin : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité syndical
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 22° 38C SIVOM Mulhouse Sud Alsace : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Comité d'administration
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 23° 52C Désignation des représentants de m2A au sein des syndicats intercommunaux d'eau ou d'assainissement
- Compétence eau :
- Syndicat Bantzenheim-Rumersheim-le-Haut
 - Syndicat Ensisheim Bollwiller
- Compétence assainissement :
Syndicat mixte d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Désignation au sein des organismes et associations divers :

- 24° 54C Régie de l'Eau de Mulhouse Alsace Agglomération : Désignation des représentants au sein du Conseil d'exploitation
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 25° 123C m2A Habitat : Détermination de l'effectif du Conseil d'administration et désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 26° 53C Organismes et associations divers : Désignation des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Désignations au sein de commissions :

- 27° 55C Détermination des conditions de dépôt des listes en vue de l'élection de la commission d'appel d'offres et des commissions de délégation de service public
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 28° 56C Commission d'appel d'offres : Composition et élection
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 29° 35C Commission de délégation de service public : composition et élection
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 30° 57C Commission consultative des services publics locaux : Création et composition
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

31° 67C Commission intercommunale des impôts directs : Composition et désignation

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

32° 66C Commission d'évaluation des charges transférées : Création

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Administration générale

33° 30C Indemnités de fonction des membres du conseil communautaire : fixation consécutive aux élections de mars 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

34° 58C Renouvellement de l'attribution d'un compte de représentation au Président

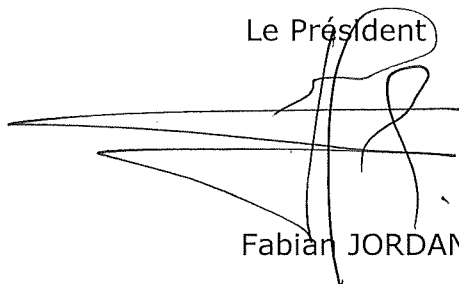
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

35° 71C Droit à la formation des membres du Conseil d'agglomération

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 18 H 30.

Le Président



Fabian JORDAN

- **Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.m2a.fr.**
- **Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations et des procès-verbaux de séance au Secrétariat des assemblées délibérantes de Mulhouse Alsace Agglomération, Maison du Territoire 9 avenue Konrad Adenauer - Sausheim, 3^{ème} étage, bureau n°331.**